N° 226. Vendredi 22 Septembre 1848. 19me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT
PAR TRIMESTRE.
Pour La Haye. . fl. 7 — Payable
» la province - 8 — d'avance.
PRIX DES INSERTIONS.
Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre compris et 20 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA REDACTION
à La Haye, *Spui*, n° 75.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. van Weelden, libraire, *Spui* et chez les Héritiers Doorman, libraires, *Lange Pooten*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction, *franc de port*.

LA HAYE, JEUDI 21 SEPTEMBRE.

Revue Politique.

Des troubles fort graves ont éclaté à Francfort lundi dernier, à la suite des manifestations démocratiques qui avaient eu lieu la veille. De nombreuses barricades ont été construites et un combat acharné s'est livré dans la journée de lundi entre les troupes autrichiennes, prussiennes et hessoises, et les émeutiers. Le prince Lychnowsky a été frappé de cinq balles, M. d'Auerswald a été blessée. C'est seulement vers onze heures que la tranquillité a pu être rétablie. La ville a été déclarée en état de siége.

Les nouvelles de Francfort reçues aujourd'hui vont jusqu'au 19 au soir. De nombreuses troupes des pays voisins sont entrées à Francfort. La tranquillité n'a plus été troublée et les insurgés ont disparu. L'esprit de la population francfortoise est excellent et veut le maintien de l'ordre public. Le président du parlement a annoncé à l'assemblée la mort du prince Lychnowski et de M. d'Auerswald et l'assemblée a pleinement approuvé toutes les mesures prises par le ministère; elle lui a promis son appui.

Le calme est tout-à-fait rétabli à Vienne, et maintenant les partis s'accusent mutuellement d'avoir provoqué les troubles du 13. Une enquête est commencée, qui permettra peut-être de démêler la vérité.

Dans sa séance du 15, l'Assemblée constituante a discuté la motion de M. Strasser, tendant à provoquer un vote de reconnaissance de l'Assemblée en l'honneur de l'armée d'Italie. Aucune résolution n'a été prise dans cette séance, et la discussion n'a présenté qu'un médiocre intérêt.

On a reçu à Vienne la nouvelle que le comte Batthiany s'était chargé de former, sous sa présidence, le nouveau cabinet hongrois, M. Kossuth ayant échoué dans ses démarches. L'archiduc-palatin Etienne a fait défense de recevoir dans les caisses publiques les billets de la banque hongroise,

Contrairement à ce que nous avons dit hier sur la foi des nouvelles de Berlin, il paraît que M. de Beckerath parviendra à reconstituer le cabinet. Le programme, soumis au roi par le futur président du conseil, est, dit-on, très-favorable au pouvoir central.

Cependant une autre correspondance de Berlin du 18 septembre mande positivement que M. Beckerath dont le programme ne parait pas avoir été accepté par le roi, a renoncé à former un ministère, et que le général de Pfuel aurait été chargé de composer un nouveau cabinet. Nous ne savons à laquelle des deux versions nous devons ajouter foi, mais ce qui est certain, c'est que le 19 au soir rien n'était encore connu à Berlin au sujet de la composition du nouveau ministère.

Une correspondance de Vienne dit qu'il est hors de doute que l'armistice, expiré le 23, sera prolongé de six semaines. Le gouvernement autrichien s'efforce de traiter avec tous les gouvernements italiens les questions touchant la réorganisation de l'Italie et les garanties d'une paix durable. La médiation deviendrait alors sans objet.

Une dépêche télégraphique de Messine, en date du 9, reçue par le gouvernement français, porte que le feu, qui dévorait la veille encore plusieurs quartiers de la ville, est éteint. La même dépêche annonce que l'ordre est rétabli à Messine, où les personnes et les propriétés sont respectées. Melazza aurait fait sa soumission.

Le gros de l'escadre française est toujours à Palerme. La frégate la *Pomone* vient de partir pour Messine; la corvette à vapeur le *Solon* a été envoyée à Ancône et à Venise.

Le dépouillement des votes déposés dimanche et lundi a commencé avant-hier à Paris, et il a marché assez rapidement pour qu'on puisse supposer qu'il aura été terminé dans la soirée. On trouvera plus loin les résultats partiels qui nous sont parvenus aujourd'hui. Ils font pressentir l'élection du prince Louis Bonaparte, de M. Fould et d'un socialiste, soit Raspail, Thoré ou Cabet. Le résultat serait remarquable à plus d'un titre, d'abord par la singularité de voir sous le régime républicain élire à d'immenses majorités et par plusieurs départements un candidat qui n'a d'autres titres que son nom, que sa qualité de neveu de l'homme peut-être le plus anti-républicain qui ait existé. C'est par l'influence du souvenir de l'empereur que le prince Louis va être élu à Paris, qu'il l'est dans le département de l'Yonne à la presque unanimité et dans d'autres départements encore, assure-t-on.

Viennent ensuite, dans l'ordre des suffrages déjà relevés, un conservateur renforcé et les candidats de la république rouge, c'est-à-dire, soit d'un côté, soit de l'autre, des adversaires des hommes qui sont au pouvoir. Les candidats de celui-ci sont distancés et n'ont obtenu que de faibles minorités. Mais attendons la proclamation du résultat définitif pour compléter ces réflexions.

Comme on le pense, les préoccupations causées par les élections ont fortement agité l'Assemblée nationale. Le commencement de la séance a été consacré au scrutin pour la nomination mensuelle du président. Par suite d'un brusque revirement qui s'était opéré lundi soir dans la réunion de la rue de Poitiers, peut-être pour donner au général Cavaignac une compensation de l'échec que le ministère a éprouvé sur la question de l'envoi de commissaires extraordinaires dans les départements, M. Marrast a été élu presque sans opposition. Une centaine de voix se sont seulement également portées sur MM. Dufaure et Bac, protestation habituelle de l'extrême droite et de l'extrême gauche.

Le reste de la séance a été rempli par le vote de deux millions pour secours extraordinaires aux citoyens de la Seine qui sont dans le besoin et aux bureaux de bienfaisance, et par la discussion du projet de décret demandant un crédit de 50 millions pour l'établissement des colonies agricoles en Algérie. Dans le cours du débat le ministre de la guerre a dit que si le gouvernement venait demander un crédit de 50 millions pour faire des travaux agricoles en Algérie, c'est qu'il a la conviction qu'en raison de la fertilité, le capital et le travail donneront d'excellents résultats. Il n'est pas douteux, en effet, que l'Algérie pourrait devenir pour la France une possession des plus productives. Du reste, les propositions du gouvernement ont été adoptées.

États-Généraux.

La Seconde Chambre des Etats-Généraux a tenu ce matin à 10 heures une courte séance dans laquelle M. le président annonce à l'assemblée que des quatre membres de la province de Gueldre, trois lui ont fait parvenir les documents qui manquaient pour la justification de leur mandat de députés.

La commission chargée de la vérification des pouvoirs s'éloigne pour examiner ces pièces. La commission rentre dans la salle des séances, M. De Man fait son rapport et conclut à l'admission des trois membres. Ces députés sont introduits dans la salle et prennent séance.

M. Gevers van Endegeest rend compte de la mission de la commission chargée de présenter au Roi la liste de trois candidats à la présidence de la Chambre.

M. le président annonce qu'il a déjà reçu l'arrêté royal par lequel S. M. a bien voulu lui continuer les fonctions de la présidence.

M. Boreel van Hoogelanden, en déclarant accepter de nouveau les fonctions de président de la Seconde Chambre, prononce le discours suivant :

« Nobles et Puissants Seigneurs,

Par votre choix et la nomination du Roi, je me vois chargé de nouveau de la présidence de la Seconde Chambre des Etats-Généraux, convoquée en nombre double.

J'attache le plus haut prix à cette distinction où je crois voir un témoignage d'approbation de mes actes, et comme membre et comme président de cette assemblée. Cette approbation a une grande valeur à mes yeux.

Je ne me dissimule pas, NN. et PP. SS. que la tâche honorable dont je viens d'être chargé, est importante et difficile à la fois, et si aujourd'hui je l'accepte avec moins de crainte qu'il y a quelques mois, ce n'est pas que je croie pouvoir m'appuyer en ce moment avec plus de confiance sur mes propres forces, mais bien parce que je me suis convaincu constamment, pendant le cours de ce dernier mois, de ce que peuvent votre coopération et votre soutien.

Cette coopération, ce soutien me sont doublement nécessaires, aujourd'hui qu'il s'agit d'achever l'importante œuvre qui nous est confiée.

Je dis que cette œuvre est importante, puisque, appelés aujourd'hui à juger des modifications proposées à nos institutions constitutionnelles, nous savons déjà maintenant, NN. et PP. SS., que nous pouvons décider que ces institutions modifiées ne deviendront pas lois de l'Etat, et qu'ainsi la Loi-Fondamentale actuelle resterait en vigueur, sans modification aucune.

Je tâcherai, NN. et PP. SS., de diriger vos délibérations avec ordre et impartialité; vous me prêterez, j'en suis sûr, votre concours. Il est inutile de vous recommander d'apporter du calme dans la discussion, notre session, déjà si avancée, a fourni assez de preuves que dans les Pays-Bas la représentation nationale sait de quelle manière sa dignité et les intérêts bien compris de la nation exigent que soient traitées dans cette assemblée, en présence de circonstances éminemment critiques, les questions d'une nature délicate et difficiles à résoudre.

Ces travaux seront les derniers de cette session, peut-être même la dernière tâche importante que nous aurons à accomplir comme membres de la représentation nationale; jusqu'à ce que nos travaux soient accomplis, nous poursuivrons les devoirs qui nous sont imposés, avec zèle, avec courage, et sans crainte d'être méconnus.

NN. et PP. SS. en commençant nos honorables et importantes fonctions, nous nous proposons tous un seul but : celui de concourir au développement du bien-être de la patrie. Ayons donc pour nous, lorsque nous allons bientôt cesser nos fonctions et peut-être retourner tous à la vie privée, la conviction qu'avec le secours du Tout-Puissant nous avons poursuivi avec zèle ce but nécessaire à la prospérité de la Néerlande.

Je déclare accepter les fonctions de président de cette Chambre. »

M. de Man propose l'impression de ce discours; cette proposition est unanimement appuyée et l'impression du discours est ordonnée.

Après la séance les membres se sont rendus dans les sections pour procéder à l'examen des projets de la Loi-Fondamentale modifiée.

Depuis quelques semaines voici la troisième fois que les journaux allemands ne nous arrivent pas à temps, et cela chaque fois qu'ils contiennent des nouvelles importantes, tandis que les autres abonnés de la ville les ont reçus. C'est ainsi que ni le *Journal de Francfort* ni le supplément de la *Gazette de Cologne*, ne nous sont parvenus hier, et que nous nous sommes trouvé dans l'impossibilité de publier les nouvelles de Francfort que contenaient d'autres journaux de cette ville.

FRANCFORT EN ÉTAT DE SIÉGE.

Nous avons publié hier la nouvelle du grand meeting démocratique, qui a eu lieu sur le *Pfingstwaide* à Francfort; les discours violents prononcés et les résolutions prises ont excité des milliers d'individus au point que l'agitation parmi le peuple fut grande dans la soirée, principalement devant l'*Hôtel d'Allemagne*, lieu de réunion des membres de l'extrême gauche de l'Assemblée nationale.

Des bruits menaçants s'étant répandus hier, le 17 au soir, qu'on projetait pour le 18, une sérieuse démonstration contre l'Assemblée nationale dans l'église Saint-Paul; environ 2000 hommes de troupes fédérales prussiennes et autrichiennes arrivèrent pendant la nuit par le chemin de fer du Taunus, et occupèrent le 18 au matin la place Saint-Paul et les alentours.

1 heure. La foule commence à construire de nombreuses barricades; dans le voisinage du Römer on dépave les rues. Plusieurs barricades sont prises par les troupes prussiennes, sans rencontrer grande résistance.

2 heures. Les émeutiers, après avoir été chassés du Römer, se portent dans la ville pour y aller chercher des armes et piller les boutiques des armuriers, et retournent, ainsi armés, à la défense de leurs barricades.

4 heures. La lutte commence de nouveau avec acharnement. Les troupes autrichiennes avancent hardiment malgré le feu violent dirigé contre elles, mais il leur est impossible de s'emparer de la barricade élevée dans le Döngesgasse, la plus formidable de toutes, sur laquelle se trouve planté un immense drapeau rouge. Elles sont forcées de se retirer dans une maison, et elles emportent leurs morts.

5 heures. La lutte continue avec acharnement. En ce moment des parlementaires sont envoyés aux émeutiers; mais avant que ces hommes courageux puissent arriver près des barricades, un d'eux tombe, atteint d'une balle. Les autres, sans s'effrayer, arrivent aux barricades et parviennent à obtenir une trêve d'une heure.

5 heures trois-quarts. Les parlementaires retournent près des insurgés pour leur annoncer que le ministère ne consentira à retirer les troupes que lorsque les barricades seront enlevées. Le feu continue; les hommes sur les barricades sont comme fanatisés, sans savoir eux-mêmes dans quel but ils se battent. A toutes les questions qu'on leur adresse, ils ne répondent que par des menaces et des injures.

A l'instant arrive la nouvelle de la mort du prince Lychnowski.

6 heures. Le sang coule; un grand nombre de barricades résistent encore; les issues des deux principales rues sont fermées par 17 barricades. Les troupes arrivent du côté du *Neue Kräme*; on tire sur elles des fenêtres des maisons. Un feu de peloton est commandé. Une députation est envoyée à l'archiduc pour obtenir l'éloignement des troupes, mais aucun ministre ne veut contresigner l'ordonnance. Le nombre des tués n'est cependant pas considérable.

7 1/4 heures. La nouvelle de la mort du prince Lychnowsky, se confirme; atteint de cinq balles, il y est tombé sans vie dans la Plingsigasse; M. d'Auerswald est grièvement blessé.

Le combat vient de recommencer. En ce moment, le canon se fait entendre du Zeil. De la cavalerie hessoise, qui est entrée dans la ville, déblaie les rues.

10 heures. La lutte a continué jusqu'à dix heures du soir dans les principales rues; le canon, qui a tonné jusqu'à présent, cesse de se faire entendre.

En ce moment on proclame l'état de siége; tous les clubs sont fermés.

Les voyageurs arrivés la nuit à Cologne ont annoncé qu'à 11 heures la tranquillité était rétablie à Francfort.

SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU 18.

L'assemblée continue la discussion du projet des droits fondamentaux.

M. Berger, de Vienne, interpelle le ministre de la guerre sur l'occupation militaire de la place Saint-Paul et l'artillerie placée à Bockenheim.

M. de Schmerling. Je n'aurais pas attendu cette interpellation pour faire à l'assemblée une communication à ce sujet. Les événements d'avant-hier, de même que ceux d'hier, sont connus. Le sénat de la ville libre de Francfort en a pris occasion d'exprimer à l'Assemblée nationale, dans un écrit qu'il lui a adressé, l'opinion qu'il serait nécessaire, en considération des idées exprimées publiquement contre les membres de cette assemblée, et de l'arrivée de grandes masses d'hommes à Francfort, de prendre des mesures pour protéger l'Assemblée nationale et maintenir la tranquillité publique. Le ministère de l'empire, s'appuyant sur cet avis qu'il a reçu la nuit dernière, a regardé comme un devoir de prendre les mesures nécessaires et de requérir des troupes fédérales de Mayence pour la protection de l'assemblée. Elle peut donc compter sur le maintien de l'ordre; mais qu'on sache hors de cette chambre que toute attaque contre elle est une trahison.

— Les proclamations suivantes ont paru dans la journée du 18:

Citoyens de Francfort!

Les scènes déplorables survenues ici avant-hier au soir et les craintes que l'arrivée d'un nombre considérable d'individus du dehors avait fait naître pour l'ordre et la tranquillité de la ville, ont décidé le sénat et la ville libre de Francfort d'inviter le ministère de l'empire à se charger du devoir de protéger l'Assemblée nationale contre toute violence extérieure. Par suite de cette invitation, le ministère de l'empire a déclaré sans tarder qu'il était prêt à prendre lui-même toutes les mesures nécessaires pour la protection de l'Assemblée nationale allemande et pour le rétablissement de la paix et de l'ordre.

Le ministère de l'empire est décidé à protéger dans les limites de la légalité, mais avec énergie et fermeté, les délibérations de l'Assemblée nationale contre toute atteinte du dehors, et il compte en toute confiance sur le concours et le dévoûment éprouvé des loyaux habitants de Francfort.

Francfort, le 18 septembre 1848.

Le ministre de l'empire pour le département de l'intérieur,
SCHMERLING.

AVIS. — Tous les chefs de famille sont invités à veiller à ce que leurs enfants et ceux qui font partie de leur famille restent, autant que possible, chez eux et qu'ils se tiennent éloignés de tout rassemblement, attendu que le ministère est fermement décidé à maintenir par tous les moyens possibles la tranquillité de cette ville et la sécurité de ses habitants, et à réprimer toute espèce de désordres.

Francfort, le 18 septembre. Le ministre provisoire de l'intérieur,
SCHMERLING.

AVIS. — Comme il se trouve actuellement dans la ville une foule de personnes dont la présence est de nature à en troubler la tranquillité, on invite sérieusement tous ceux qui faisaient partie des bandes arrivées ces jours derniers à quitter la ville et à rentrer dans leurs foyers, si non il sera sévi contre eux suivant toute la rigueur des lois.

Francfort, le 18 septembre. Le ministre provisoire de l'intérieur,
SCHMERLING.

ETAT DE SIÉGE. — Par suite de la continuation de l'émeute, Francfort est déclaré en état de siége et la loi martiale proclamée. Toutes les associations sont suspendues, et il est interdit aux membres de ces dernières de se réunir. Quiconque excitera à la révolte, quiconque opposera de la résistance aux troupes ou qui sera armé d'une manière illicite, sera traité conformément à la loi martiale. Le vicaire-général de l'empire,
JEAN.

Francfort, le 18 septembre. Le ministre de l'intérieur,
SCHMERLING.

PUBLICATION. — En exécution des mesures propres à assurer d'une manière durable la tranquillité de la ville, il sera procédé au désarmement des habitants, pour autant qu'ils ne feront pas partie de la garde civique et de la garde de sûreté. Ainsi toutes les armes à feu et toutes les armes tranchantes devront être remises immédiatement à l'arsenal. Ceux qui ne les auront pas remises dans le délai de 24 heures, seront traités d'après la rigueur des lois de la guerre.

Francfort, le 19 septembre 1848, 10 heures du matin.
Le ministre provisoire de l'intérieur,
SCHMERLING.

— On lit dans la partie officielle de la *Gazette des Postes* :

Les scènes qui ont eu lieu dans la soirée et pendant la nuit du 16 au 17 septembre, l'arrivée d'une foule considérable d'individus venus pour assister à une assemblée populaire qui a eu lieu le 17 septembre hors des portes de la ville, ainsi que l'agitation menaçante causée par cette assemblée, ont déterminé le sénat de la ville de Francfort à faire venir des troupes de Mayence dans la soirée du 17 septembre et à inviter immédiatement, à minuit, le ministère de l'empire à prendre toutes les mesures jugées nécessaires pour la protection de l'assemblée nationale.

Le ministère de l'empire a immédiatement déféré à cette demande ; il a fait venir aussitôt des troupes de toute arme en nombre suffisant et les a fait placer devant l'église de St-Paul pour la protection de l'Assemblée nationale. Une tentative à l'effet d'entrer de force dans l'église a été repoussée par les troupes de l'empire.

Pendant la matinée, on avait élevé un grand nombre de barricades. A 1 heure, on a commencé à les attaquer avec les troupes devenues disponibles, à cause de la clôture de la séance de l'Assemblée nationale, et avec d'autres, arrivées tout récemment ; toutes les troupes avaient été placées sous le commandement du général Nobili.

L'attaque contre les barricades et la lutte dans les rues a duré jusqu'après 4 heures ; à cette époque, les ministres de l'empire, cédant aux instantes prières de plusieurs députations, ont accordé une trêve d'une demi-heure pour donner aux insurgés le temps d'enlever les barricades. Les insurgés n'ayant pas voulu les enlever, l'attaque a recommencé ; les grandes barricades ont été détruites à coups de mitraille et prises par les soldats ; quelques maisons d'où l'on avait tiré sur les troupes ont été prises d'assaut, et au commencement de la nuit toutes les rues principales étaient au pouvoir des troupes. Les dernières barricades ont été prises pendant la nuit et ce matin ; la ville et le faubourg de Sachsenhausen sont complètement occupés.

Les troupes arrivées hier et celles qui sont attendues aujourd'hui permettent au ministère de l'empire de disposer de forces suffisantes pour protéger la tranquillité de la ville et s'opposer énergiquement à toutes les tentatives de soulèvement qui pourraient avoir lieu dans les états voisins.

FRANCFORT, 19 SEPTEMBRE. — La lutte qui avait commencé dans les rues hier à 2 heures et demie de relevée, s'est terminée à 11 heures du soir par la prise de toutes les barricades. Dans les rues dites Döngesgasse, Fahrgasse, Schnurgasse, Hasengasse, Allerheiligengasse, Altgasse et Friedbergergasse, il y avait de nombreuses barricades, dont plusieurs avaient été construites avec beaucoup de solidité. C'est dans la rue dite Döngesgasse et Allerheiligengasse, Friedbergergasse et Fahrgasse, et surtout au point où ces trois dernières aboutissent à la Zeil, que la lutte a été le plus acharnée: elle a duré depuis 2 heures jusqu'à 10 heures du soir.

A 6 heures du soir, il est arrivé de Darmstadt de l'artillerie, qui a été braquée contre les barricades. Le feu a cessé après 10 heures; à cette époque, la plupart des barricades étaient au pouvoir des troupes, qui ont fait preuve de courage autant que de modération. Comme les maisons situées près des barricades étaient occupées par les insurgés on s'est vu forcé de les prendre d'assaut.

Le chiffre des tués et des blessés doit être considérable. Le prince de Lichnowsky et le colonel d'Auerswald, membres de l'assemblée nationale, ont été victimes du plus lâche assassinat dans la plaine dite Pfingstweide, hors de la ville. Le premier est mort la nuit passée de ses graves blessures, à l'hôpital du Saint-Esprit, où il avait été transporté; le second a été littéralement assommé sur la même place à coups de bâton et de crosse de fusil.

Dans ce moment, la tranquillité est entièrement rétablie. Le nombre des troupes de l'empire qui se trouvent dans notre ville s'élève à près de 12,000 hommes. Ce sont des Autrichiens, des Prussiens, des Wurtembourgeois et des Hessois de la Hesse grand-ducale; dans ce chiffre sont comprises deux batteries d'artillerie wurtembourgeoise et une autre du grand-duché de Hesse.

FRANCFORT, 19 SEPTEMBRE. — Dans la séance d'aujourd'hui, M. le président de Gagern a adressé à l'assemblée une allocution concernant les graves événements des jours derniers et a exprimé la conviction que l'assemblée nationale soutiendra énergiquement le ministère de l'empire dans toutes les mesures qu'il prendra pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois. M. Schmerling, ministre de l'intérieur, a présenté un rapport sur les derniers événements et annoncé les mesures qui avaient été prises à ce sujet. M. Mohl, ministre de la justice, a notifié à l'assemblée qu'une enquête avait été ordonnée sur les événements des jours derniers et que le ministère de l'empire présentera demain un projet de loi concernant la protection des membres de l'assemblée nationale.

M. Zachariae a proposé :

1. Que l'assemblée exprime son approbation au sujet des mesures prises jusqu'ici par le ministère de l'empire ;
2. Qu'elle promette au ministère son plein et entier concours pour toutes les mesures qu'il jugera convenable de prendre ultérieurement pour le maintien de l'unité de l'Allemagne ;
3. D'exprimer aux troupes de l'empire les remercîments de la patrie pour le dévouement dont elles ont fait preuve à l'effet d'étouffer l'émeute.

Ces trois motions ont été adoptées après une courte discussion avec les modifications suivantes : à la 2e motion on a ajouté sur la proposition de M. Schaffrath, les mots «et de la liberté» après celui de «l'unité,» et à la 3e motion, sur la proposition de M. Rösler, après les mots «pour le dévoûment» ceux de «et la modération.»

NOUVELLES D'ALLEMAGNE.

Les journaux arrivés ce matin ne nous apportent pas encore la nouvelle de la formation d'un nouveau cabinet à Berlin.

Nous lisons seulement dans la *Correspondance générale*, en date de Berlin, le 17 :

M. de Beckerath a présenté au roi un programme résolument démocrate-monarchique, et il ne persistera dans sa mission qu'autant que ce programme sera accepté, M. Mevissen met aussi à son entrée dans le cabinet des conditions qui prouvent qu'il est resté fidèle à son passé. On a pensé pour le portefeuille de la guerre au général de Pfuel et pour celui des finances au frère de M. Camphausen.

M. de Beckerath aura le courage de se présenter devant la chambre avec trois ou quatre ministres et de faire entrevoir la prompte constitution définitive du nouveau cabinet.

Enfin la question allemande recevra une heureuse solution, et l'on compte que M. Resenkrang acceptera le portefeuille des cultes.

M. Hansemann a promis son appui à M. de Beckerath.

Une correspondance particulière de l'*Indépendance belge*, en date de Berlin, le 17 septembre, contient ce qui suit :

La crise ministérielle est sur le point de faire un pas, s'il m'est permis d'employer cette expression. M. Beckerath doit avoir déposé ce matin, entre les mains de Sa Majesté, le programme de son administration. On dit ce programme fort libéral. Les prérogatives du pouvoir central allemand y seraient stipulées d'une manière assez large. M. Beckerath ferait de l'acceptation de son programme une condition *sine quâ non* pour continuer à se charger de constituer un ministère. Dans les combinaisons diverses qu'il a essayées jusqu'ici, le futur président du conseil s'est convaincu que ce qui avait surtout créé des obstacles à la constitution définitive du cabinet, c'était le peu de précision dans les termes du programme qui devait servir de base au nouveau ministère. On ne s'entendait pas sur certains principes. On demandait des garanties en vue de telle éventualité plus ou moins prochaine. Bref, la nécessité d'une convention claire et nettement accusée s'est fait sentir. M. Beckerath s'est hâté d'en réunir les éléments. Il s'est rendu ce matin à Potsdam pour le faire approuver par le roi.

Des personnes en position d'apprécier les idées que M. Beckerath a exposées dans son programme, croient pouvoir affirmer que ce document sera bien accueilli.

Il est toujours question de M. Mevissen, mais pour le commerce. M. Camphausen, frère de l'ancien président du conseil, a été mandé à Berlin. On songe à lui confier les finances.

En ce qui concerne le ministère de la guerre, il est positif que le général de Pfuel a reçu des offres.

M. Rosenkranz entrera peut-être aux cultes. Sous le ministère Hansemann, M. Rosenkranz avait été appelé de Kœnigsberg, où il est professeur à l'Université. Il n'a pu accepter alors le portefeuille que lui destinait M. Hansemann. C'est la question allemande qui le séparait de l'ancienne administration. Le futur cabinet devant suivre une politique nouvelle vis-à-vis de Franfort, rien ne s'oppose à ce que M. Rosenkranz lui prête l'appui de son talent.

Les journaux prétendent que M. Schnaare, de Dusseldorf, serait nommé ministre de la justice. Les informations que j'ai puisées aux meilleures sources me permettent de vous dire que si cette nomination a été agitée elle est loin d'être certaine.

Pour l'intérieur et les affaires étrangères, les données authentiques me font défaut. M. Pinder est arrivée de Breslau, d'après un ordre qui lui a été transmis par dépêche télégraphique. Un bruit généralement répandu veut qu'on lui destine l'intérieur.

Après-demain, mardi, le ministère ne sera pas complet, voilà ce que l'on peut fort bien affirmer. Cependant M. Beckerath n'hésitera peut-être pas à se présenter devant la chambre, entouré de trois à quatre de ses nouveaux collègues, en annonçant que le cabinet se constituerait définitivement le plus tôt possible.

En résumé, on est toujours aux pressentiments. Les détails que je vous communique ont toutefois le mérite de faire sortir l'affaire des *on dit*. En effet, je les tiens de personnes les mieux placées pour connaître la pensée de M. Beckerath.

P. S. J'allais oublier de vous dire que, ce matin encore, M. Beckerath songeait à former un ministère *en dehors de la Chambre*. Son grand argument, c'est que l'Assemblée n'offre pas de majorité fixe et qu'en favorisant une de ses fractions, on s'exposerait à blesser toutes les autres et à provoquer ainsi une opposition compacte.

Néanmoins, on croit que le ministère sera forcé en dernier lieu à se compléter dans les centres.

—Une autre correspondance en date de Vienne, 15 septembre, contient les faits suivants sur les derniers événements :

L'ordre est rétabli à Vienne sans qu'on soit encore éclairé sur les causes des troubles qui ont eu lieu. Les bruits les plus vagues circulent dans la ville sur les motifs qui les auraient provoqués. Les uns y voient l'explosion d'une conspiration tramée par les républicains de toute l'Allemagne, les autres prétendent qu'ils n'étaient que la conséquence de menées préparées par les Hongrois, enfin il y en a qui n'y voient que de grands effets provenant de petites causes. Les radicaux crient bien haut que c'était un coup monté par la réaction pour se ressaisir du pouvoir par la force des armes, et ils triomphent de ce que l'Assemblée constituante a ordonné de retirer les troupes. Ils croient trouver une preuve à l'appui de cette supposition, dans ce fait, que Kossuth a été renversé le même jour à Pesth. Les conservateurs dénoncent une conspiration des républicains; ceux-ci en dénoncent une au contraire de la part des conservateurs. C'est, en un mot, le même chaos qui se rencontre dans tous les pays au milieu des crises révolutionnaires.

Le ministère a promis de publier des rapports officiels sur tous les événements et on les attend avec curiosité. C'est surtout la gauche de l'Assemblée qui est la plus impatiente de les connaître. Elle est si outrée contre le ministère, qu'elle ne manquera pas de profiter de ses moindres fautes pour le renverser. Elle espère fermement que le cabinet ne pourra ni justifier les mesures prises avant-hier, ni prouver la vérité des assertions qu'il a émises devant l'Assemblée. D'après ce qu'on vient de me communiquer, le ministère a déjà ordonné une enquête sur les troubles et plusieurs Hongrois ont été arrêtés. Les étudiants ont dénoncé à l'autorité un de leurs camarades, un certain Falke, rédacteur d'une petite gazette républicaine, pour avoir adressé à la population rassemblée sous le balcon de l'Université, des paroles propres à augmenter l'irritation.

P. S. J'apprends de bonne source qu'un courrier a quitté aujourd'hui notre ville pour porter au cabinet anglais la nouvelle que le cabinet autrichien a accordé à Charles-Albert une prolongation de l'armistice de cinq semaines sous les anciennes conditions.

PESTH, 13 SEPTEMBRE. — A l'arrivée des députés envoyés à Vienne, portant des plumes rouges à leurs chapeaux, une immense agitation s'empara de la population. Un conseil de cabinet fut tenu chez le palatin ; Batthyany et Deah y assistaient. Le lendemain la diète eut une séance secrète. L'anxiété générale était à son comble. Enfin la modération l'emporta : le ministère donna sa démission, et Szemere seul resta. L'archiduc Etienne annonça cet événement à la seconde chambre dans une lettre ainsi conçue :

« Le président du conseil ayant renoncé à ses fonctions et l'action du ministère tout entier et de ses membres en particulier ayant cessé, j'ai soumis à l'agrément de S. M. le futur président du ministère ; je prie donc M. le président de faire connaître au corps législatif, que j'ai pris en main les rênes de l'administration, et que je compte sur l'appui énergique des deux chambres de l'assemblée des états. »

Mais, comme la contresignature du ministre Szemere, qui n'avait pas donné sa démission, manquait à cet écrit, il fut déclaré nul. Kossuth le premier s'éleva contre cette illégalité. Enfin on envoya au palatin une députation chargée de lui demander le maintien provisoire du ministère actuel, et la formation par Kossuth d'un nouveau cabinet. Le palatin y consentit, quoiqu'en faisant remarquer combien on l'avait blessé, et en menaçant de quitter le pays, si une telle méfiance se manifestait encore. Ainsi nous sommes de nouveau dans une crise inquiétante.

— On vient de voir que, suivant le vœu général de la chambre des représentants, Kossuth avait été chargé de la formation d'un nouveau cabinet. Lorsque, dans la séance de la seconde chambre du lendemain, Kossuth demanda un vote de confiance pour l'archiduc palatin, blessé de ce qui était arrivé la veille, le comte Louis Batthyani annonça à l'assemblée qu'il était chargé par l'archiduc de la formation d'un ministère. Cette déclaration fut accueillie de la gauche par des sifflets, de la droite par le silence, et du centre seul par quelques applaudissements. Kossuth, qui naturellement ne fera pas partie du nouveau cabinet, a cependant, au milieu des applaudissements de la chambre promis de le soutenir tant qu'il ne s'écarterait pas de la voie de la légalité, de la justice et de l'énergie.

On ne sait encore rien sur les membres du nouveau ministère.

NAUMBOURG, 15 SEPTEMBRE. — Hier soir vers 7 heures, une masse d'hommes de plus en plus nombreux se rassembla sur le marché, de sorte que la troupe, qui, réunie dès 4 heures par la générale, se trouvait devant l'Hôtel-de-Ville, dut former le carré et reculer à différentes reprises à cause du passage de la foule, qui lui disait des injures et criait des vivats à Hecker. Il y eut beaucoup de blessés ; mais on n'en connaît pas le nombre; deux personnes blessées de coups de baïonnette étaient encore ce matin à l'Hôtel-de-Ville. Tout à coup retentit le tocsin; le feu avait pris en même temps à trois endroits différents. Deux des incendies furent bientôt éteints; mais le troisième réduisit en cendres trois granges pleines; ce n'est que vers 2 heures du matin qu'on s'est rendu maître du feu. On craint encore pis pour ce soir. Deux compagnies du 19e régiment d'infanterie sont attendues à 1 heure. Déjà hier l'artillerie était sur le marché avec 8 canons.

— Une insurrection très sérieuse a éclaté dans le cercle de Batifor, dans la contrée de Véneschau. Plusieurs milliers de rebelles armés d'armes à feu, de faulx, de piques, ont repoussé jusqu'à Binkowitz les houlans requis pour les combattre.

NOUVELLES DE MESSINE.

On a enfin des détails précis sur la prise de Messine. Le *Journal des Debats* publie la lettre suivante, datée de Naples, le 10 septembre, et qui a été apportée à Toulon par la corvette à vapeur *le Pluton*, arrivée dans cette ville le 14 :

« L'escadre napolitaine, composée de vingt bâtiments à vapeur, deux frégates et quelques chaloupes canonnières, était mouillée au sud de Messine, sous la protection des batteries de la citadelle depuis le 1er du mois, et l'attaque n'a commencé d'une manière sérieuse que le 3. Au feu bien nourri de la citadelle, les forts dominant la ville, au pouvoir des assiégés, ne répondaient qu'assez faiblement. Jusqu'au 6, rien de bien décisif n'eut lieu ; les vapeurs napolitains croisaient et le canon grondait. Cinq cents Suisses environ, jetés sur la plage, parvinrent à s'emparer d'une petite redoute située à l'entrée de la ville ; mais ils furent forcés de l'abandonner, laissant une soixantaine de morts. La petite colonne se retira néanmoins en bon ordre. En ce moment, l'enthousiasme des Messinois n'avait plus de bornes ; les cris de victoire arrivaient jusqu'aux bâtiments mouillés en rade. Plusieurs chefs se rendirent à bord du vaisseau français l'*Hercule*, et leur exaltation fit supposer qu'une lutte terrible allait s'engager.

»Pendant la journée du 6, la canonnade était plus vive que jamais; la citadelle ne cessait de lancer sur la ville des bombes incendiaires qui faisaient de grands ravages, et les moins exaltés des Messinois commençaient à se laisser aller au découragement; dès le soir, les bâtiments de guerre anglais et français avaient déjà à bord un certain nombre de réfugiés.

» Le 7 au matin, l'ordre et la confiance manquaient; l'incertitude était partout, la cause de l'indépendance succombait. Une capitulation fut proposée; M. le capitaine de vaisseau Nonay, commandant le vaisseau l'*Hercule*, et M. Roob, officier du même grade, commandant la frégate à vapeur anglaise *Bulldog*, s'empressèrent d'offrir leur médiation; mais ils ne purent parvenir à mettre d'accord le général en chef napolitain Filangieri et les délégués de la population de Messine. La canonnade, un moment interrompue, recommença aussitôt plus terrible que la veille; l'armée fut jetée à terre, et les bâtiments à vapeur entrèrent dans le port pour seconder les opérations. Peu d'instants après, les Napolitains étaient dans Messine, et s'emparaient de tous les forts sans coup férir.

» Le 8, la fusillade avait cessé, tout était calme ; le pays offrait l'aspect de la désolation : plusieurs quartiers de la ville étaient en feu. Une notable partie de la population (plus de dix mille personnes de tout âge et de tout sexe) avait cherché un refuge sur le vaisseau l'*Hercule* et à bord des frégates à vapeur *le Panama* et *le Bulldog*. De nombreuses familles s'étaient dirigées vers l'intérieur de l'île.

» La plume se refuse à tracer les horreurs qui ont été commises de part et d'autre ; il y a eu des scènes de cannibales : des cadavres ont été coupés par morceaux, rôtis et mangés. C'est ainsi qu'ont été traités par les Siciliens une cinquantaine de prisonniers suisses ou napolitains.

» Toute l'armée napolitaine était à terre et maîtresse de Messine, qui devient naturellement la base de ses opérations; il est peu probable que le reste de l'île puisse lui résister. Les Siciliens ont été très-surpris de l'inaction des escadres française et anglaise. Quelle est donc la mission de ces forces navales dans nos parages?

» Nous apprenons aujourd'hui que la plupart des personnes qui s'étaient réfugiées à bord des bâtiments français et anglais au moment de la prise de Messine par l'armée napolitaine rentrent en ville. Les plus compromises, au nombre de 200 environ, seront transportées sur d'autres points de la Sicile, à Palerme, selon toute apparence.

» Une dépêche télégraphique de Messine, en date d'hier 9, reçue par le gouvernement, porte que le feu qui dévorait la veille encore plusieurs quartiers de la ville a été éteint, que l'ordre est rétabli, et que les personnes et les propriétés sont respectées. D'après la même dépêche, Melezza aurait fait sa soumission.

» Le gros de l'escadre française est toujours à Palerme. La frégate à vapeur *la Pomone* vient de partir pour Messine; la corvette à vapeur *le Solon* a été envoyée à Ancône et à Venise.

» Le vice-amiral Baudin va beaucoup mieux ; il doit reprendre le commandement de l'escadre le 16. Le vaisseau à trois ponts *le Friedland* ira le chercher à Ischia, où il se trouve encore. »

NOUVELLES D'ANGLETERRE.

DERNIÈRES NOUVELLES D'IRLANDE. — REBELLION.

On écrit de Dublin, dimanche matin 17 septembre, que les autorités de Clonmel ont été informées du mouvement que les insurgés viennent de faire en quittant les montagnes de Comeragh pour se porter sur le comté de Waterford où depuis plusieurs jours ils avaient une force armée imposante.

Les troupes et la police qui ont failli se saisir de O'Mahony qu'ils poursuivaient avec activité, se sont arrêtées dans la nuit de jeudi dernier, à Bathcormack; leurs forces réunies se composent de 200 hommes pris tant dans le 3e régiment, que dans le 83e, et en outre, d'un demi-escadron du quatrième dragons-légers et de 60 constables.

Les insurgés ont passé la rivière Suir et se portent sur Tipperary. Un detachement de police sous le commandement du chef constable Godsill vient de partir de Clonmel et se dirige vers Kilsheelen, village contre lequel les insurgés marchent en toute hâte après avoir saccagé les fermes de Slievenamon et en avoir emporté une grande quantité de munitions et d'armes.

Samedi dernier au matin, ils avaient incendié la propriété de M. Habessy.

Smith O'Brien et autres chefs puissants des insurgés ne sont point, comme on le disait, écroués à la geôle de Clonmel; on les y attend lundi 18, au matin.

Le *Times* dit savoir de très bonne source que le corps principal des insurgés peut s'élever au moins à 3,000 hommes.

Jeudi dernier, ainsi que l'annonce le même journal, M. Keatinge O'Dwyer, beau-frère de M. Doheny, a été arrêté par la police à Ula, dans le comté de Tipperary.

PRINCIPAUTÉ DU DANUBE.

BUCHAREST, 1r SEPTEMBRE. — Le gouvernement a découvert un nouveau complot, qui devait éclater la nuit prochaine. Les trois membres de lieutenance princière devaient être surpris et assassinés par des bandits. Plusieurs grands boïards sont à la tête des boïards, et leur plan n'était pas mal conçu; on a cherché à faire savoir à la Porte aussi bien qu'à la Russie, par des voies secrètes, que la lieutenance n'avait pas été élue par le peuple, mais imposée de force à celui-ci. Si l'assassinat projeté avait réussi, on en aurait chargé le peuple, qui voulait à tout prix être délivré du gouvernement qui lui avait été imposé.

— On annonce de Bucharest, le 9, le rappel de Soliman Pacha. On dit qu'il a excédé ses pouvoirs, et qu'il est appelé à Constantinople pour rendre compte de sa conduite. Il s'éloigne, comblé de riches présents du gouvernement provisoire.

NOUVELLES DE RUSSIE.

SAINT-PÉTERSBOURG, 9 SEPTEMBRE. — Il y a eu à la fin du mois d'août une recrudescence du choléra. Vers cette époque, on a fait courir le bruit insensé que les riches s'étaient conjurés avec les médecins pour donner aux prolétaires des remèdes empoisonnés; cela provoqua des désordres par suite desquels des médecins et des personnes bien mises ont été insultés publiquement. Le 30 août, un détachement de troupes a été envoyé contre une bande d'individus qui voulaient établir des barricades au coin d'une rue. Lorsque les soldats firent halte devant la barricade, l'empereur, accompagné d'un seul aide-de-camp, arriva sur les lieux et fit retirer les troupes jusqu'à une certaine distance. Il monta alors sur la barricade avec son aide-de-camp, et, haranguant la foule, il lui dit entr'autres que le choléra était une punition du Ciel à laquelle il fallait se soumettre, et que tous les bruits qu'on répandait sur des remèdes empoisonnés étaient une invention de gens mal-intentionés. Les paroles de l'empereur tranquillisèrent la foule. Quelques individus, cependant, qui avaient voulu opposer de la résistance à la force armée, furent arrêtés par l'ordre même de l'empereur.

(*Gazette de la Baltique.*)

NOUVELLES DE FRANCE.

PARIS, 19 SEPTEMBRE. — L'Assemblée nationale se ressentait aujourd'hui des préoccupations du dehors. On s'y occupe sur tous les bancs dans la salle des Conférences et dans la salle des Pas-Perdus des élections de Paris plus encore que de l'ordre du jour. On raconte à la surprise de chacun, que Raspail, Thoré et Cadet ont un nombre considérable de voix dans les arrondissements les plus riches, dans le 1er, dans le 2e, dans le 10e. On ne s'explique pas facilement ce phénomène, à moins qu'on ne prétende que dans l'esprit de certains hommes encourager et exagerer le mal, ne soit d'une bonne tactique pour l'extirper plus vite et plus radicalement.

M. Marrast a été élu président à une très-forte majorité. Il a été porté par la rue de Poitiers et par le palais de l'Institut. La rue de Poitiers a pensé qu'il était plus avantageux pour la commission de Constitution de garder M. Dufaure que de l'envoyer au fauteuil. En effet, M. Dufaure a eu jusqu'à présent tous les honneurs de la lutte, il a, en réalité, rempli les fonctions de rapporteur, il a fait ce que M. Marrast aurait dû faire s'il est, en effet, à la hauteur de la tâche que la commission lui a conférée, mais il est fort douteux qu'il s'en tirât comme M. Dufaure à la satisfaction de la majorité.

D'un autre côté, M. Marrast a trop bien fait les choses à l'hôtel de la présidence, pour qu'on ne lui laisse pas l'occasion de recommencer. La réunion de la rue de Poitiers n'a d'ailleurs pas à se plaindre, de la manière de présider, de l'ancien membre du gouvernement provisoire. M. Marrast est plus sévère pour la Montagne que pour le côte droit.

— Des précautions qui indiquaient la crainte de nombreux désordres avaient été prises par l'autorité dans la soirée d'hier. De fortes patrouilles de la garde républicaine à pied et à cheval sillonnaient Paris en tous sens. Ce déploiement de forces militaires a jeté quelques inquiétudes dans la population parisienne, et ce matin on paraissait étonné du calme complet qui regnait dans la ville. On sait, du reste, de bonne source, que la police s'attendait à des démonstrations contraires à l'ordre, et que des mesures sévères avaient été prises.

— Voici l'ordre dans lequel sont sortis les noms suivants, dans le dépouillement des scrutins réunis des 1er, 2e, 5e, 6e et 11e arrondissements: MM. Fould, Louis Napoléon. Cabet, Raspail, Bugeaud et Roger. On comprend que ce résultat peut être modifié complétement par les autres adjonctions.

ÉLECTIONS.

Voici les détails que nous trouvons dans les journaux et dans nos correspondances sur les élections et sur leur résultat.

Le scrutin a été définitivement clos hier au soir à 9 heures. Le nombre des électeurs qui ont voté a été très considérable.

La police a fait arracher hier au soir toutes les affiches relatives aux élections, qui tapissaient depuis huit jours les murs de Paris.

Aujourd'hui dès le matin a commencé dans toutes les sections le dépouillement partiel des tableaux pointés des scrutins. Tous les citoyens indistinctement étaient admis dans les salles de dépouillement; par ce fait la plus grande surveillance a eu lieu. Dès qu'une section avait terminé son opération, elle adressait le procès-verbal à la mairie, et une note résumée du résultat obtenu au préfet de la Seine. Les bulletins étaient brûlés après la signature du procès-verbal. A midi 70 à 80 sections *intra-muros* avaient dejà fait connaître leurs résultats à l'Hôtel-de-Ville. Aussitôt des employés *ad hoc* groupaient les suffrages obtenus.

— Voici les résultats qu'on nous communique à l'instant, dit le *Moniteur* du soir:

1er arrondissement. — MM. Fould, 6,238. — Napoléon, 6,195. — Bugeaud, 5,506. — Roger (du Nord), 3,983. — Thoré, 2,840. — Raspail, 2,839. — Cabet, 2,812.

2e arrondissement. — MM. Fould, 8,714. — Bugeaud, 6,418. — Napoléon, 5,765. — Delessert, 4,730. — Roger (du Nord), 6,419. — Adam, 4,295. — Thoré, 4,429. — Raspail, 4,610. — Cabet, 4,515. — Girardin, 2,929.

3e arrondissement. — MM. Fould, 4,986. — Roger (du Nord), 3,979. — Napoléon, 3,376. — Bugeaud, 3,316. — Cabet, 3,241. — Adam, 3,231. — Raspail, 3,230. — Delessert, 2,786. — Thoré, 2,230. — Girardin, 1,598.

Batignolles. — MM. Napoléon, 1,094. — Fould, 1,225. — Thoré, 1,196. — Delessert, 1,155. — Raspail, 1,095. — Cabet, 1,002. — Bugeaud, 946. — Girardin, 585.

Charonne. — MM. Napoléon, 695. — Fould, 288. — Delessert, 222. — Roger, 211. — Thoré, 180. — Adam, 176. — Cabet, 172. — Bugeaud, 106.

— On disait aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, que le résultat général du scrutin donnait les trois noms suivants: Louis Bonaparte, Fould et Thoré.

Les votes de la banlieue n'étaient point encore complétement connus.

— Louis Bonaparte est nommé dans l'Yonne à une très-forte majorité.

— Voici, d'après le *Messager du Nord*, le résultat provisoire des élections dans le département de ce nom.

Le résultat total des cinq cantons de Lille est celui-ci:

M. Louis-Napoléon Bonaparte, 6,250 voix; N. Négrier, candidat de l'*Echo*, 3,660; M. de Genoude, candidat légitimiste, 1,183.

Les cantons de Roubaix, Bailleul, Merville, Maubeuge, Valenciennes, Armentières, Cisoing, Haubourdin, Seclin, Douai, Avesnes, Marchiennes, ont donné à M. Louis-Napoléon, 11,707 voix; M. Négrier, 10,974; M. de Genoude, 5,275.

En réunissant à ces derniers résultats ceux de La Bassée, Dunkerque, Bergues, Quesnoy, Tourcoing, on trouve que:

M. Louis-Napoléon a 14,130 voix; M. Négrier, 13,770; M. de Genoude, 8,722.

La ville de Lille maintient jusqu'ici la supériorité au prince Louis-Napoléon.

— On lit dans *l'Akhbar*:

« Il n'est personne qui ne sache que le prince de Joinville avait été envoyé a Alger, un mois avant le 24 février, à cause de l'opposition très-vive qu'il faisait à la politique suivie dans ces derniers temps par le cabinet de M. Guizot. Il ne cachait, dans aucune circonstance, ses sentiments de répulsion pour une politique dont il ne se dissimulait pas non plus les dangers.

» En arrivant en Afrique, son premier mot fut celui-ci: On nous mène à une révolution... Voici une lettre complétement inédite, qui a été trouvée, le 24 février, aux Tuileries, et dont la personne qui nous en donne communication, a pris copie sur l'original même. On y trouvera l'expression très-vive et très-franche des sentiments dont nous parlions tout à l'heure.

Le prince de Joinville au duc de Nemours, à bord du Souverain.

« Spezzia, 7 novembre 1847.

» Mon cher bon, je t'écris un mot, parce que je suis troublé par les événements que je vois s'accumuler de tous côtés. Je commence à m'alarmer sérieusement, et dans ces moments-là on aime à causer avec ceux en qui on a confiance. La mort de Bresson m'a *funesté*, et je pense qu'elle t'a produit le même effet. Je laisse de côté le triste effet produit à Naples, où les lois sur le suicide sont si sévères. Ce qui me touche, c'est la recherche des causes qui ont pu amener ce malheur. Bresson n'était pas malade; il a exécuté son plan avec le sangfroid d'un homme résolu.

» J'ai reçu de Naples des lettres de Montessuy et d'autres qui ne me laissent guère de doutes. Il était ulceré contre le roi, il avait tenu à Florence d'étranges propos sur lui. Le roi est inflexible, il n'écoute plus aucun avis; il faut que sa volonté l'emporte sur tout. On ne manquera pas de répéter, et on relèvera, ce que je regarde comme un danger, l'action que le père exerce sur tout. Cette action inflexible, lorsqu'un homme d'Etat compromis avec nous ne peut la vaincre, il n'a plus d'autre ressource que le suicide.

» Il me paraît difficile que cette année, à la chambre, le débat ne vienne pas sur cette situation anormale, qui a effacé la fiction constitutionnelle et a mis le roi en cause sur toutes les questions. Il n'y a plus de ministres; leur responsabilité est nulle; tout remonte au roi. Le roi est arrivé à cet âge où l'on n'accepte plus les observations. Il est habitué à gouverner, et il aime à montrer que c'est lui qui gouverne.

» Son immense expérience, son courage et ses grandes qualités font qu'il affronte le danger audacieusement, mais le danger n'en existe pas moins. On relèvera, je crois, cette année, cette fausse position; on dira que le gouvernement constitutionnel est particulièrement établi pour éviter cette alternative de voir le trône occupé par un homme trop jeune ou trop vieux, pour calmer ce que les souverains ont de trop ardent ou suppléer à ce qui leur manque.

» Dans le cas actuel, nous aurions besoin de deux choses; mais ces deux choses nous manquent. Notre situation n'est pas bonne à l'intérieur, l'état de nos finances, après dix-sept ans de paix, n'est pas brillant. A l'extérieur, où nous aurions pu chercher quelques-unes de ces satisfactions si chères à notre pays, avec lesquelles on détourne son attention de maux plus sérieux, nous ne brillons pas non plus. L'avènement de Palmerston, en éveillant les défiances passionnées du roi, nous a fait faire la campagne espagnole, et nous a revêtus d'une déplorable réputation de mauvaise foi.

« Separés de l'Angleterre, au moment où les affaires d'Italie arrivaient, nous n'avons pu y prendre une part active qui aurait séduit notre pays et eût été d'accord avec des principes que nous n'aurions pas dû abandonner, car c'est par eux que nous sommes. Nous n'avons pas osé nous tourner contre l'Autriche de peur de voir l'Angleterre reconstituer une sainte-alliance.

« Nous arrivons devant les chambres avec une déplorable situation extérieure, et à l'intérieur avec une situation qui n'est pas meilleure. Tout cela est l'œuvre du roi seul, le résultat de la vieillesse d'un roi qui veut gouverner, mais à qui les forces manquent pour prendre une résolution virile. Le pis est que je ne vois pas de remède. Chez nous, que dire et que faire, lorsqu'on nous montrera notre mauvaise situation financière; au dehors, que faire pour relever notre position et suivre une ligne de conduite qui soit du goût de notre pays? Ce n'est pas, certes, en faisant en Suisse une intervention austro-française, ce qui serait pour nous ce que les campagnes de de 1828 ont été pour la restauration. J'avais espéré que l'Italie pourrait nous offrir ce dérivatif, ce révulsif dont nous avons tant besoin; mais il est trop tard, la bataille est perdue.

» Ici nous ne pouvons rien faire sans le concours des Anglais, et chaque jour, en leur faisant gagner du terrain, nous rejette forcément dans le camp opposé. Nous ne pouvons plus faire autre chose maintenant que de nous en aller, parce qu'en restant, nous serions forcément conduits a fairt cause commune avec le parti rétrograde, ce qui serait en France d'un effec désastreux. Ces malheureux mariages espagnols, nous n'avons pas encore épuisé le réservoir d'amertumes qu'ils contiennent. Je me résume.

» En France, les finances délabrées; au dehors, placés entre une amende honorable à Palmerston au sujet de l'Espagne, ou cause commune avec l'Autriche pour faire le gendarme en Suisse et lutter en Italie contre nos principes et nos alliés naturels. Tout cela rapporté au roi, *au roi seul*, qui a faussé nos institutions constitutionnelles.

» Je trouve tout cela très-sérieux, parce que je crains que les questions de ministres et de portefeuilles ne soient laissées de côté, et c'est un grand danger, quand en face d'une mauvaise situation se trouvent des questions de principes. Si encore on pouvait trouver quelque événement, quelque affaire à conduire vivement et qui pût, par son succès, rallier un peu notre monde, il y aurait encore des chances de gagner la bataille; mais je ne vois rien. Tu me pardonneras cette épître; nous avons besoin de nous sentir les coudes. Tu me pardonneras ce que je dis du père, c'est à toi seul que je le dis; tu connais mon respect et mon affection pour lui; mais il m'est impossible de ne pas regarder dans l'avenir, et il m'effraie un peu. »

M. DE LAMARTINE. — M. CHATEAUBRIAND.

Les Confidences. — Les Mémoires d'outre-tombe.

On prétend que pour ne pas compromettre les chances qui lui restent à la présidence de la république, M. de Lamartine a obtenu que la *Presse* retarderait la publication du manuscrit intitulé *Confidences*, qu'il avait cédé à ce journal, où M. de Girardin tient un peu rancune à l'ancien membre du gouvernement provisoire et de la commission exécutive, mais où le vicomte Charles de Launay brûle toujours de l'encens en l'honneur du poète des *Méditations*.

Ce livre des *Confidences* serait pourtant tout un événement; il a, en effet, un charme d'intimité que l'on ne rencontre pas assez dans les autres productions de M. de Lamartine, qui tient toujours son lecteur à distance, qui est fort sobre de détails personnels, et qui par l'élévation même de son talent poétique, a longtemps repoussé tout ce qui ressemble à des confidences.

On assure que c'est à la suite de la lettre-préface, que M. de Lamartine adressa, en 1838, à M. Léon Bruys d'Oreilly, que Mme de Girardin lui demanda des *Confidences* pour la *Presse*. Les événements politiques, puis l'*Histoire des Girondins*, d'autres travaux encore, ont retardé une publication à laquelle on peut garantir un immense succès, et qui inaugurera l'ère de la renaissance des livres.

On attend aussi une époque plus calme pour publier les *Mémoires d'outre-tombe* de Châteaubriand. La *Revue des Deux-Mondes* vient à cet égard de lancer un ballon-d'essai; M. Louis de Loménie, qui a fait quelques volumes de biographies contemporaines modestement signées par *un homme de rien*, a dignement parlé de Châteaubriand et des *Mémoires d'outre-tombe* dans deux articles de la *Revue des Deux-Mondes*.

Demandons à M. de Châteaubriand ce qu'était Paris en 1800:

.... « Le monde ordonné commençait à renaître; on quittait les cafés et la rue pour rentrer dans sa maison; on recueillait les restes de sa famille; on recomposait son héritage en en rassemblant les débris, comme après une bataille on bat le rappel et on fait le compte de ce qu'on a perdu. Ce qui demeurait d'églises entières se rouvrait. J'eus le bonheur de sonner la trompette à la porte du temple. On distinguait les vieilles générations républicaines qui se retiraient, des générations impériales qui s'avançaient.

« Tous les portiers, grands partisans de feu M. de Robespierre, regrettaient les spectacles de la place Louis XV, où l'on coupait la tête à des femmes qui, comme me disait mon propre concierge de la rue de Lille, *avaient le cou blanc comme de la chair de poulet.* »

Le génie devine l'avenir; c'est avant la révolution de février que M. de Châteaubriand écrivait ces lignes désolantes; mais lui-même s'est repris à espérer après les terribles journées de juin; il n'a fermé les yeux qu'après avoir vu la victoire de la civilisation. Une société qui se défend ainsi contre la barbarie ne peut pas mourir; elle proteste contre la décomposition dont elle est atteinte. Elle se retrempe dans le sang que verse la guerre civile.

« Les septembriseurs, ayant changé de nom et de quartier, s'étaient faits marchands de pommes cuites au coin des bornes, mais ils étaient souvent forcés de déguerpir, parce que le peuple qui les reconnaissait renversait leur échoppe et les voulait assommer. Les révolutionnaires enrichis commençaient à s'emménager dans les hôtels vendus du faubourg Saint-Germain. En train de devenir barons et comtes, les jacobins ne parlaient que des horreurs de 1793, de la nécessité de châtier les prolétaires et de réprimer les excès de la populace. Bonaparte, plaçant les Brutus et les Scœvolas à sa police, se préparait à les barioler de rubans, à les salir de titres, à les forcer de trahir leurs opinions et de déshonorer leurs crimes.

» Entre tout cela poussait une génération vigoureuse, semée dans le sang et s'élevant pour ne plus répandre que celui de l'étranger. De jour en jour s'accomplissait la métamorphose des républicains et impérialistes, et la tyrannie de tous dans le despotisme d'un seul. »

Les dernières pages des *Mémoires d'outre-tombe* sont remplies de tristesse et de sombres présages; après avoir énuméré tous les signes de décomposition sociale, tous les symptômes de la grande maladie d'un monde qui se dissout, M. de Châteaubriand s'écrie:

« D'autres hommes ne sont pas cachés derrière les hommes actuels; si tout changeait demain avec la proclamation d'autres principes, nous ne verrions que ce que nous voyons: rêveries dans les uns, fureurs dans les autres, également inféconde..... Un avenir sera, un avenir puissant, libre, dans toute la plénitude de l'égalité évangélique, mais il est loin encore, loin au delà de tout horizon visible. Avant de toucher au but, avant d'atteindre l'unité des peuples, la démocratie naturelle, il faudra traverser la décomposition sociale, temps d'anarchie, de sang peut-être, d'infirmité certainement. Cette décomposition est commencée; elle n'est pas prête à reprodnire de ses germes, non encore assez fermentés, le monde nouveau.

Au moment où le nom de Louis-Bonaparte sort de l'urne électorale dans plusieurs départements de la France et principalement à Paris, on ne lira peut-être pas sans intérêt l'article que vient de publier le *Bien public*, organe de M. de Lamartine, dans l'intention bien avouée de détruire le prestige qui pourrait se rattacher en France au nom du neveu de l'empereur.

LES EXPLOITS DE M. LOUIS-BONAPARTE.

Tout se prépare pour faire sortir de l'urne du suffrage universel une ombre d'empereur. En nous rendant aujourd'hui à la séance de l'Assemblée nationale, nous avons été arrêté à chaque pas par une multitude d'affiches qui nous ont révélé les moyens ingénieux employés pour fasciner les électeurs. M. Louis Bonaparte s'arrange avec tous les partis. Nous l'avons trouvé d'abord avec M. Emile de Girardin et M. Emile Thomas. Un peu plus loin il figurait entre M. Raspail et M. Cabet. Ailleurs il s'abritait sous le sabre du maréchal Bugeaud et derrière la soutane de l'abbé de Genoude. Son nom est partout, et il semble que n'ayant pu l'inscrire encore dans l'histoire, il ait eu l'ambition de le faire écrire sur tous les murs de Paris.

M. Louis Bonaparte sera probablement demain l'un des élus du peuple. Si cela est, nous le regretterons profondément, non pas, comme on pourrait le croire, que nous soyons très effrayé de voir réapparaître le petit

chapeau de l'empereur, tombé du front de son neveu dans l'échauffourée de Boulogne, mais parce que nous voudrions écarter de la république tous ces fantômes impuissants qui troublent l'imagination populaire, et semblent porter avec eux les colères des partis et les vengeances du passé.

Que viendra faire à l'Assemblée nationale ce jeune homme qui toute sa vie a rêvé un empire? Viendra-t-il, comme on l'assure en son nom, seconder le développement complet du principe démocratique? La réponse est dans le passé de M. Louis Bonaparte. Qu'on nous permette de l'interroger. Il est utile de placer cette page d'histoire sous les yeux de ceux dont la main s'apprête à jeter dans l'urne, sans qu'ils s'en doutent, une semence de guerre civile.

M. Louis Bonaparte n'a pas le prestige de l'inconnu; il y a dans sa vie deux exploits qui ne sauraient s'effacer: Strasbourg et Boulogne sont ses deux titres à l'immortalité. Il faut, en vérité, que nous soyons bien oublieux pour avoir permis à l'intrigue de remettre en scène un personnage écrasé sous un nom glorieux, et manifestement atteint de ce défaut qui, autrefois, disait-on, était mortel en France.

Les tentatives avortées de Strasbourg et de Boulogne ont été suivies de deux instructions judiciaires, devant un jury français et devant la cour des pairs. C'est à cette double source de vérités authentiques, incontestables, que nous empruntons exclusivement le récit des faits propres à faire apprécier le caractère et la portée d'esprit du prince Louis.

Neveu de l'empereur, ce jeune homme fut atteint, dès sa plus tendre jeunesse, d'une manie déplorable: il crut que le lien du sang qui l'unissait à Napoléon l'avait fait aussi l'héritier du génie de ce grand homme, et que cette parenté lui conférait des droits au trône de France. Il confondit le respect et l'admiration dont la nation entourait la mémoire de Napoléon, avec un désir insensé de ressusciter une époque évanouie et de s'agenouiller devant la parodie de l'homme du destin.

Lorsque le duc de Reichstadt vint à mourir, le prince Louis Napoléon se considéra comme pleinement investi de la légitimité impériale qu'il avait inventée. Il noua en France diverses intrigues pour exploiter, à son profit, les souvenirs napoléoniens, profondément empreints dans la mémoire et dans le cœur du peuple. Quelques jeunes gens aventureux, quelques vieux officiers, fanatisés par la vue de l'aigle impériale et par les sourires d'une femme d'esprit, dévouée au prince et à son parti, embrassèrent la fortune du prétendant, et le complot de Strasbourg fut formé.

Le 30 octobre 1836, à cinq heures du matin, le colonel du 4e régiment d'artillerie ordonna à l'adjudant de service de faire assembler le régiment en armes, à pied et en petite tenue. Il recommanda en même temps de ne point faire prévenir les officiers, et fit sonner aux maréchaux-des-logis. Chacun de ces sous-officiers reçut deux pièces d'or qu'ils furent chargés de distribuer aux canonniers de leur batterie.

Les soldats se demandaient avec étonnement la cause de ce rassemblement extraordinaire et de cette distribution d'argent insolite, lorsqu'ils virent apparaître dans la cour d'Austerlitz où ils étaient réunis, sept à huit personnes portant des costumes d'officiers français et escortant un drapeau surmonté d'un aigle. En tête de ce groupe marchait le prince Louis, vêtu *d'un costume semblable à celui que portait l'empereur* (1). Cet état-major s'avança au milieu de la cour. Le colonel Vaudry lut une proclamation qu'un officier résumait dans les termes suivants devant la cour d'assises du Bas-Rhin:

« Soldats du 4e régiment d'artillerie, une révolution vient d'éclater en France; Louis-Philippe n'est plus sur le trône. Napoléon II, empereur des Français, vient prendre les rênes du gouvernement. Criez: *Vive l'empereur!* »

Les canonniers obéirent à ce commandement de leur colonel.

Il y a des soldats naïfs, peu versés dans l'histoire de France, fort ignorants surtout de la généalogie de la famille napoléonienne. Un officier du 4e régiment d'artillerie, le capitaine Desmarets, entrait dans la cour du quartier d'Austerlitz, au moment où les soldats poussaient le cri de: *Vive l'empereur!* dont l'ambiguïté perfide est la grande ressource politique du prince Louis.—Qu'est-ce que cela signifie? demanda le capitaine.—C'est le fils de l'empereur qu'on proclame, répondit un artilleur.—Mais il est mort, observa le capitaine.—Son fils, son petit-fils, un empereur, enfin! s'écria un autre soldat (2). Le maréchal-des-logis Marcot, non moins surpris que son capitaine, demanda de quel Napoléon il s'agissait. Parmi les soldats, les uns lui répondirent que c'était le fils, d'autres le neveu de l'empereur, d'autres enfin l'empereur lui-même (3).

Enorgueilli par ces suffrages éclairés, le prince Louis prit à son tour la parole; il promit à tout le monde de l'avancement; puis, saisissant l'aigle impériale, il la présenta au régiment et la remit ensuite au colonel Vaudrey, qui, « comme moi, saura la défendre! »

Le prince Louis, usurpant le commandement du régiment, se dirigea, musique en tête, sur la préfecture et le quartier de la division militaire. Le prince monta dans la chambre du général Woirol, qui commandait à Strasbourg, et, s'avançant vers lui, s'écria: « Venez, brave général, que je vous embrasse, et reconnaissez en moi Napoléon II. » Le général Woirol ne reconnut dans le prince Louis qu'une contrefaçon du costume et des allures de l'empereur Napoléon; il le repoussa avec indignation et se vit aussitôt consigné dans ses appartements par les ordres de l'un des officiers du prince. Cet officier, chef d'escadron de la garde municipale de Paris, avait pensé que le jour où il plairait au prince Louis de se faire passer pour Napoléon II, il lui était permis aussi de prendre les étoiles et la ceinture d'or; il s'était donc déguisé, pour cette circonstance, en officier-général. Bientôt le préfet du Bas-Rhin, coupable du crime de lèse-majesté au même titre que le général Woirol, fut également arrêté dans son hôtel, au nom de l'empereur Louis Napoléon.

La parodie de l'empire dura une heure, et se borna, pour tout trophée, à la capture de ces deux fonctionnaires. La cour d'une caserne avait vu l'avénement du prince Louis, une autre cour de quartier fut témoin de sa chute rapide et profonde.

Le prince Louis, ayant échoué dans sa tentative de séduction auprès du général Woirol, s'avança vers la caserne de Finkmatt, occupée par le 46e régiment d'infanterie de ligne.

Ce régiment était loin de prévoir qu'il était destiné à porter sur le pavois un nouvel empereur. Le sergent Kubler, se trouvant devant le quartier, et voyant défiler le 4e régiment d'artillerie musique en tête, disait à ses voisins: « Ils ont tiré au tonneau de bonne heure. » Cependant, le cortége s'avançait dans la ruelle étroite qui conduit à la cour de la caserne de Finkmatt, le long des remparts de Strasbourg. Un de séides du prince Louis dit, en passant devant Kubler: « Voilà encore un ancien brave; criez: Vive l'empereur! » L'ancien brave répondit avec bon sens: « Je ne connais pas votre empereur; l'empereur est mort, vive le roi! »

La précaution qui avait fait le succès momentané du faux empereur auprès du 4e régiment d'artillerie, n'avait pu être prise à la caserne de Finkmatt. Les officiers ne furent pas séparés de leurs soldats. Aussi le vertige de chauvinisme qui avait égaré un moment quelques pauvres têtes ne fut pas contagieux. Vainement le prince et ses affidés prodiguèrent les promesses de grades, de décorations, d'argent (4). Après quelques instants de confusion et de pêle-mêle, le prince Louis-Napoléon, dépouillé de sa majesté d'emprunt, honni, conspué, fut enfermé dans la maison d'arrêt de Strasbourg; ses complices furent traduits devant la cour d'asses, mais le chef de l'entreprise fut mis en liberté sans jugement.

Nous n'avons pas à rechercher les raisons d'Etat qui conseillèrent cette mesure au gouvernement de Louis-Philippe. Toujours est-il qu'un usage aussi extraordinaire, sinon excessif, de la prérogative royale, engageait la reconnaissance de celui qui en fut l'objet. Le prince Louis parut le comprendre, si nous en croyons des lignes écrites par lui, au moment où il allait s'embarquer pour l'Amérique. Voici quelques fragments de cette lettre qui furent lus aux jurés par l'un des défenseurs, dans le cours du procès de Strasbourg:

« Malgré mon désir de rester avec mes compagnons d'infortune et de partager leur sort, malgré mes réclamations à ce sujet, le roi, *dans sa clémence*, a ordonné que je fusse conduit à Lorient, pour passer de là en Amérique. *Quoique vivement touché de la générosité du roi.* » (Ici M. Parquin, qui donnait lecture de cette pièce, s'interrompt pour dire à l'avocat-général: « Vous voyez, monsieur, que parmi ses nombreux défauts, il ne faut pas compter l'ingratitude »), « je suis profondément affligé de quitter mes co-accusés, dans l'idée que ma présence à la barre, que mes dépositions en leur faveur, auraient pu influencer le jury et l'éclairer sur plusieurs faits importants...

« Certes, *nous sommes tous coupables envers le gouvernement d'avoir pris les armes contre lui;* mais le plus coupable, c'est moi; c'est celui qui, méditant depuis longtemps une révolution, est venu tout à coup arracher des hommes à une position honorable, pour les livrer à tous les hasards d'un mouvement populaire...

« Vous voyez donc que c'est moi qui les ai séduits, en leur parlant de tout ce qui était capable de toucher un cœur français; ils me parlaient de leurs serments, je leur rappelai qu'en 1815 ils avaient juré fidélité à Napoléon II et à sa dynastie... *Pour leur ôter même tout scrupule, je leur dis qu'on parlait de la mort presque subite du roi et que la nouvelle paraissait certaine. On verra par là combien j'étais coupable envers le gouvernement; or, le gouvernement a été généreux envers moi.* Il a trouvé que ma position d'exilé, que mon amour pour la France, que ma parenté avec l'Empereur étaient des *causes atténuantes*. »

Ces paroles sont bien humbles. Elles font supposer que celui qui les écrivait avait renoncé à jouer de nouveau son personnage d'empereur. Cependant deux années ne se sont pas écoulées, et, toujours travaillé de sa monomanie impériale, le triomphateur de Strasbourg essaye, du fond de la Suisse, de jeter en France des brandons de guerre civile. L'aventure de Strasbourg, qu'il avait paru juger lui-même comme l'histoire, il la fait célébrer, glorifier dans une brochure répandue par milliers à Paris et à Londres. Il proclame de nouveau la légitimité de ses prétentions au trône de France.

Le voisinage et les menées de ce prétendant incorrigible causèrent de l'ombrage au gouvernement français. La Suisse fut sommée de retirer au prince Louis une hospitalité dont il abusait contre sa patrie. La diète refusa de consentir à cette demande. Une querelle diplomatique s'ensuivit. Peu s'en fallut qu'elle ne dégénérât en voies de fait, et que, grâce au prince Louis, la France ne fût entraînée à porter la main sur un de nos alliés les plus fidèles et les plus précieux.

Les cantons frontières, Genève, Vaud, Berne, avaient mis tout leur contingent sur pied, et une guerre déplorable était à la veille de s'allumer, lorsque le prince Louis, par un tardif départ, mit fin au conflit et se retira à Londres pour y préparer une nouvelle campagne digne de la première. Nous suivrons le prétendant à Boulogne, dans cette ridicule expédition, où il laissa tomber sous les huées des soldats, le prestige impérial qu'il espère retrouver dans l'urne populaire du suffrage universel.

De son échauffourée de Strasbourg, le prince Louis n'avait tiré qu'une seule leçon. Lors de sa première entreprise, le moment de son apparition avait été si promptement suivi de sa chute, qu'il n'avait pas eu le temps de livrer à l'impression les proclamations et décrets destinés à soulever l'enthousiasme populaire. Cette fois, avant de se mettre de nouveau en scène, il eut la précaution de faire imprimer, à Londres, dans son hôtel, à l'aide d'une presse à bras, les affiches et prospectus de son gouvernement de théâtre.

Le prince Louis se présentait comme héritier légitime de l'empereur Napoléon, ayant droit à la couronne de France, en vertu du sénatus-consulte de l'an IV. Cependant il voulait bien consentir à faire contresigner sa légitimité par un congrès national. La démocratie que le nouvel empereur se proposait d'instituer, aurait été d'un genre éminemment tempéré. Le prétendant avait désigné comme chef de son gouvernement provisoire M. Thiers, alors premier ministre du roi Louis-Philippe.

Si le nom de M. Thiers n'était pas par lui-même un symbole assez éclatant des véritables desseins du prétendant, nous invoquerions le témoignage de ses plus intimes confidents, M. de Persigny et le général Montholon. « Nous avions l'intention de changer le gouvernement des Bourbons et d'y substituer la dynastie impériale. C'était du moins mon intention personnelle » répondait M. de Persigny à l'un des magistrats chargés de suivre l'instruction judiciaire qui se dénoua devant la cour des pairs. L'intention personnelle de M. de Persigny ne différait en rien de celle du prétendant, si nous en croyons la déclaration qui fut faite dans le cours du même procès par le général Montholon: « Le prince cherchait toute espèce de moyens de rentrer en France à main armée, et de reprendre la couronne de France. »

Le prétendant avait donc rédigé à l'avance trois proclamations adressées à la nation française, à l'armée et aux habitants du département du Pas-de-Calais. A la nation française il disait: « Français, je vois devant moi l'avenir brillant de la patrie. Je sens derrière moi l'ombre de l'empereur Napoléon, qui me pousse en avant. Je ne m'arrêterai que lorsque j'aurai repris l'épée d'Austerlitz, remis les aigles sur nos drapeaux et le peuple dans ses droits. » C'est par le ministère de M. Thiers, qui n'était pas encore républicain, que le prince Louis voulait restituer à la nation française le droit de le proclamer empereur.

En annonçant qu'il voulait reprendre l'épée d'Austerlitz, le jeune imprudent faisait allusion à l'un des plus tristes épisodes de sa folie de Strasbourg. De la noble relique dont il devait être le gardien pieux, il n'avait su faire que l'une des pièces de son accoutrement d'empereur; il l'avait laissée choir de ses mains dans la cour de la caserne de Finkmatt. Etrange fortune des choses! L'épée d'Austerlitz figura sur la table de la cour d'assises de Strasbourg, parmi les pièces à conviction, à côté de la plaque du prince Eugène.

Le prince Louis a écrit quelque part avec une bonhomie singulière: « Tous les hommes sont plus ou moins acteurs. » Résolu à jouer une seconde fois le personnage de l'empereur, il avait soigné la mise en scène, avec un redoublement de zèle. Il s'était muni d'un drapeau tricolore, surmonté d'un aigle de bois doré, et illustré par le nom des principales victoires de l'empire. Le prince avait en outre emporté un aigle vivant. La renommée s'est beaucoup occupée de ce volatile, et l'a rangé parmi les oiseaux savants, bien au-dessus des canaries qui tirent le canon. Les journaux du temps ont raconté qu'attiré par une amorce habilement cachée aux regards des profanes, l'aigle de Boulogne était exercé à voltiger autour du petit chapeau de *son empereur*. Les conjurés avaient en effet embarqué avec eux un aigle vivant. Mais, sur ce fait certain, on a brodé, selon la coutume, des détails poétiques. L'aigle du prince Louis ne sortit pas de sa cage. Personne ne le montra comme un messager du destin. Avait-il un rôle à jouer dans la représentation projetée? On ne saurait le dire, puisque la pièce fut sifflée dès le prologue, et qu'en guise de toile, les portes de la prison de Boulogne tombèrent sur les acteurs.

(La fin à demain.)

THÉATRE-ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE.

Samedi 23 *Septembre* 1848. — (Représentation n° 47.)

LA MUETTE DE PORTICI,

grand opéra en cinq actes, paroles de M. Scribe et G. Delavigne, musique de M. Auber.

Précédé de la première représentation de:

LE MARCHAND DE JOUETS D'ENFANT,

vaudeville nouveau en un acte, par MM. Mélesville et Léon Guillard.

On commencera à 7 heures.

FONDS PUBLICS ET BULLETINS DE BOURSE.

AMSTERDAM, MERCREDI 20 SEPTEMBRE. — L'incertitude où l'on était que l'insurrection n'était pas encore apaisée à Francfort au départ du courrier n'a pas précisément exercé une fâcheuse influence sur notre bourse, mais la tendance des cours s'en est toutefois ressenti, et les fonds hollandais et étrangers étaient faibles.

Les portugais seuls continuent à être demandés dans la perspective du paiement partiel des rentes. Il s'est fait beaucoup d'affaires dans ces fonds.

ROTTERDAM, MERCREDI 20 SEPTEMBRE. — Les intégrales et les 4 % hollandais avec quelques affaires sont restés faibles; les 3 % n'ont pas varié.

Les espagnols étaient offerts et plus faibles que la veille. Les portugais dont l'aspect était d'abord faible, se sont fermés cependant à un meilleur cours que la veille.

En autres fonds étrangers, les russes ont maintenu leur prix; les 2 1/2 % belges étaient recherchés et les autrichiens offerts et quelque peu en baisse sur le cours de la veille.

PARIS, MARDI 19 SEPTEMBRE. — La bourse était aujourd'hui fort animée avec un grand concours de monde. On venait pour savoir des nouvelles des élections plutôt que pour spéculer. Les bruits les plus contradictoires circulent de toute part. Les uns donnent comme certaine l'élection du prince Louis-Napoléon. M. Cabet vient en seconde ligne, et le maréchal Bugeaud et M. Ach Fould étaient, disait-on, au même chiffre.

La rente 5 % très ferme au commencement de la bourse n'a pu résister aux offres nombreuses qui se sont présentées vers 2 heures 1/2; et de 69 50, cours le plus élevé, on est tombé très rapidement à 68 1/2, pour finir à 69 demandé, 69.25 offert fin courant. Le comptant est à 69. Le 3 % a suivi les mêmes fluctuations entre 44 et 45, pour finir à 44.50; comptant 44.25 offert. Ces prix établissent une légère baisse sur les derniers prix d'hier.

L'emprunt se maintient mieux entre 72.25 et 72.50 pour finir à ce cours. Il y a eu baisse de 5 fr. sur les actions de la Banque, quelques opérations ont été faites au comptant. Les obligations de la ville ont également baissé de 5 fr.

Les chemins de fer peu animés sont généralement en baisse. — Le Lyon seulement a haussé de 1.25 à 362.50. Tous les autres en baisse: de 1.25 le Rouen, le Bâle, le Bordeaux, le Nord, le Strasbourg et le Centre de 2 50.

Sans changement Versailles (rive droite) et (rive gauche), Marseille et Nantes.

En fonds étrangers, il n'y a rien de marquant à noter.

Le 5 % belge (1842) à 79, comme hier; Naples: 79, également sans changement. L'emprunt romain a perdu 1 % à 62.

ANVERS, MERCREDI 20 SEPTEMBRE. — 2 heures. — Bourse faible et peu d'affaires. — Fonds belges: 5 p. c. 77 1/4 à 77 1/8 et P.; d. 4 1/2 p. c. 71 1/8 à 71 et P.; d. 2 1/2 p. c., ouverte à 38 3/4 P., a été traité à 38 5/8, 9/16 et reste 38 1/2 A.

Fonds espagnols: 5 p. c. 8 1/8 et P.; d. 3 p. c. dette intérieure 18 1/4 P.

2 3/4 heures. — Fonds belges 2 1/2 p. c. 38 1/2 p. c. et P.

BERLIN, MARDI 19 SEPTEMBRE. — Bien que les cours des fonds aient de nouveau fléchi à la bourse de ce jour, le nombre des acheteurs a été plus fort que ces jours-ci. La tendance était même plus ferme, mais elle est redevenue faible à la clôture.

MADRID, JEUDI 14 SEPTEMBRE. — 3 % 19 3/4 P. (après la bourse 19 5/8 A.) — 5 %, 10 5/8 P. (après la bourse 10 1/2 A) — Coupons 7 P. — Dette sans intérêt 3 3/4 P., (après la bourse 3 5/8 A.) — Titres provisoires 3 3/8 A. — Changes: Londres, 48 A. — Paris 5 P. — Bordeaux 5,5 P. — Marseille, 5-10 P.

BOURSE DE ROTTERDAM DU 20 SEPTEMBRE.

PAYS-BAS. — Dette activ. 2 1/2 0/0	44 3/8	ESP. — Ard. int. L. 510 5 0/0	
Dito dito 3 »		RUSSIE. — Emprunt 5 »	98 1/2
Dito dito 4 »	68 5/8	Stieglitz. 4 »	
ESP. — Ard. de L. 170. 5 »		AUTRICHE. — Certi. Mét. 2 1/2 »	36 1/8

BOURSE DE PARIS DU 19 SEPTEMBRE.

3p.c au compt	44 50	Belg. 3 p. 1838		CHEMINS DE FER.	
» fin cour.	44 25	» 2 1/2 1845		Paris St-Germ.	
Emprunt 1847	72 25	Société génér.		Par. Vers. r. dr.	117 50
» fin cour.	72	Esp. dette act.		» » r. g.	100
5p.c. au compt	69	» différée...		» Orléans....	663 75
» fin cour.	69	» nouv. 3 p.		» Rouen......	428 75
Banq. de Franc	1630	» dette int.		Paris Nord.....	377 50
Caiss. G. 1000		Naples 5 p. c.	79	» Strasb...	345
Belg. 5 p. 1840		RomeEm. 1844	62	» Lyon.....	362 50
» 5 p. 1842	79			Zinc. Vieille Mt.	
» 4 1/2 1844				» Gr. Montag.	

BOURSE D'ANVERS DU 20 SEPTEMBRE.

BELG. C de la bq. B. . 2 1/2		AUTR. Métal. 5		Dette diff. 1831	
Cert. de la soc. g. R. . . 2 1/2	38 1/2 A	Dito 2 1/2	520	Dito pass. 1834	
Emprunt. . 3		L.s / 250E. 1839		RUSSIE. Emp. à Ams. H. Ce 5	
Dito. 4		Dito de ƒ500.		Dito do nouv. 5	
Dito. . . . 4 1/2	71, 70 7/8	POL. Ls de ƒ300		PRUSSE. Dito l. à Berl. 1832	
Dito de 1840. 5	77 P	Dito de ƒ500.		NAP. Cert. Falc 5	
Dito 1842. . 5		BADE. Lots de ƒ 50 1840. .		ETAT ROMAIN. 5	
HOLL. De act. 2 1/2		Dito 1845. . .			
		Esp. Ep. 1834 5	8 1/8 A		

BOURSE DE VIENNE DU 17 SEPTEMBRE.

Métalliques. .5	79 5/8	Emprunt 1834.		Act. de la Banq.	
» ..4		» 1839		Lots de 500 fl.	
» ..3		Ch. de fer Milan.		Dito de 250 »	
» 2 1/2		» du Nord.	105 1/2, 106		

BOURSE DE BERLIN DU 19 SEPTEMBRE.

Obligat. . 3 1/2	73 5/8, 74 1/8	Ch Aix à Maest		Hollande 2 1/2	
Russ. (Roths.).	100 1/8, 3/8	Obl de la S.C.M.		Lots de Pol. 500	67 1/2 P
Dito Stiegl. 4	82 A	Banque de Prus	84, 85	Dito 300	93 1/2 A
Ch. de fer rhén.					

BOURSE DE FRANCFORT DU 19 SEPTEMBRE.

Métaliques. . 5	73 3/4 à 7/8	Métalliq. 2 1/2	38 5/8 à 7/8	Emp 1839 fl 250	80 1/8 à 81 1/2
» . . 4	59 1/2, 60 1/2	Banque......	1195, 1205	Hollande. 2 1/2	44 1/2 à 45 1/4
» . . 3	42 1/2, 43 1/4	Emp 1834 fl 500	118 1/2, 119	Espagn. d. int.	18 3/4 à 19

BOURSE DE BRUXELLES DU 19 SEPTEMBRE.

Emp. 1840 5 p.	77 1/8 A	E. V. 1843 5 p.		Act. M. ind. 4p.	
» 1842 5 p. c.	77 1/8 A	Act. S. G 5 p. c.	835 P	» A. réun. 4p.	
» 1834 4 1/2..	71 1/5 A	» S. C. 4 1/2...	838	» B. Fonc. 4..	
» 1836 4 p. c.	67 A	Act. S. Nat. 4p.		Espag. Ardoin	
» 1838 3 p. c.	52 P	» S. de Com..		» intérieur. .	
Dette act. 2 1/2	75 1/4 A	» B. de B. 4p.	62 1/2 A	Naples 5 p. c...	
S. G. et R. 2 1/2	38 7/8 A	» E. 1841 5p.	96 1/2 P	Romain 5 p. c.	
E. V. 1832 4 p.	90 A				

CHANGES D'ANVERS DU 20 SEPTEMBRE.

Amsterdam ct.	1/8 % av.	2/m.		Francfort ct. .	
2/m.		Londres court.	25,45,40a	2/m.	
Rotterdam ct..	1/2 av. A	2/m.		Escompte. . .	4 % A
2/m.		Hambourg ct.	187 3/4		
Paris court . .	1/4 av.	2/m.			

CHANGES DE BERLIN DU 19 SEPTEMBRE.

Amst. court. .	143 1/8, 3/8	Hamb. 2/m...	150 1/8, 3/8	Vienne 2/m...	
2/m. . .	142 1/5	Londres 3/m...	6.23 1/8 A	Francf. 2/m...	56.24
Hamb. court...	150 7/8 151 1/8	Paris 2/m...	80 11/12 A	St-Petb. 3/S....	106 3/8

CHANGES DE FRANCFORT DU 19 SEPTEMBRE.

Amsterd. court	100 3/4 A	Hamb. court...	88 3/4 P	Paris court.....	94 3/8 A 95 P
2/m...	100 1/8 A	2/m...	88 A	3/m...	
Berlin court...	105 3/8 A	Londres court.	120 1/8 A	Vienne court..	111, 111
3/m...		2/m...	119 3/8 A	3/m ..	

CHANGES DE BRUXELLES DU 19 SEPTEMBRE.

Amsterd. c. j.	1/8 av. A	Hambourg. c. j.	187,50	Paris. c. j.	1/4 av. A
» Francfort.	211	Londres. »	25,45 P		

PAR TÉLÉGRAPHE.

BOURSE D'AMSTERDAM, JEUDI 21 SEPTEMBRE.

COURS DE CLÔTURE A 5 HEURES.

PAYS-BAS. —	Dette active.	2 1/2 0/0	44 7/16
	Dito dito	3 »	52 7/16
	Dito dito	4 »	68 9/16
ESPAGNE. —	Ardoins de L. 510.	5 »	8 1/16
	Dito intér. L. 510	3 »	18 1/4
RUSSIE. —	Emprunt Hope 1798 & 1816. .	5 »	98 1/2
AUTRICHE. —	Obligat. Métalliques.	2 1/2 »	36 5/16

LA HAYE, chez C. Van der Meer, *Spui*, **N° 75.**